

Madame, monsieur

L'année scolaire 2026-2027 approche, vous pouvez dès à présent réserver les repas, le transport scolaire (matin et/ou soir) et la garderie pour l'école publique (matin et /ou soir, avant et après 17h30) sur votre espace famille.

Les parents n'ayant pas d'espace famille et qui sont venus en mairie, un mail vous a été envoyé ce matin (le mardi 4 août 2026), pensez à vérifier vos indésirables (<https://app.monespacefamille.fr/signin>)

Pour les autres nous vous invitons à contacter la mairie au 03 21 35 32 62 ou à vous présenter aux heures d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h30.

La limite de réservations pour la semaine du 1^{er} septembre au 4 septembre 2026 est le lundi 24 août 2026 avant minuit, puis pour les semaines suivantes le lundi avant minuit pour la semaine d'après.

Passé ce délai, aucune réservation ne sera possible même par téléphone ou mail.

Concernant le transport scolaire, une fiche de renseignements est à compléter en mairie, nous vous invitons à nous contacter.

Si votre enfant est absent à la cantine, son repas sera facturé sauf si vous nous fournissez un justificatif (certificat médical...)

A destination des enfants inscrits à l'école publique :

Nouveauté : la garderie du soir est payante dès 16h30 (1,50 € de 16h30 à 17h 30 et 1,50 € de 17h30 à 18h30)

Rappel :

- Nous ne prendrons plus d'inscription cantine après le délai réglementaire : le lundi avant minuit pour la semaine suivante.
- Les inscriptions et annulations garderie et bus peuvent encore se faire 48h à l'avance.
- En cas d'urgence, pour le jour même, veuillez contacter directement madame THENARD, directrice de l'école publique.
- Nous n'accepterons plus les annulations garderie ou bus pour le jour même.
- Aucune prise en compte de rajout ou d'annulation ne sera prise par mail.
- Les enfants inscrits en garderie du soir ne pourront être repris qu'à partir de 16h55 et pas avant.

